



## Fiche signalétique

Date de révision 29-janv.-2016

Version 1

### Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit	LIC30 Series Mixed Colors
Code du produit	LIC30SERIES
N° ID/ONU	UN1263
Utilisation recommandée	Peinture, Revêtements

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus de renseignements

The Valspar Corporation  
PO Box 1461  
Minneapolis, MN 55440

Valspar Industries, Inc.  
1915 Second St. W.  
Cornwall, Ontario K6H 5R6

Adresse de courriel [msds@valspar.com](mailto:msds@valspar.com)

Numéros de téléphone d'urgence 1-888-345-5732

### Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

#### MENTIONS DE DANGER

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut provoquer somnolence ou vertiges Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Peut provoquer le cancer CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque une sévère irritation des yeux

#### Classe de dangers du SIMDUT

B2 - Liquide inflammable

D2A - Matières très toxiques

D2B - Matières toxiques



Mot indicateur

DANGER

Code du produit LIC30SERIES

PAGE 1 / 13

WPNA - CANADA WHMIS SDS

## PRÉVENTION

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Maintenir le récipient fermé de manière étanche Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

## INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

### YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

### Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

### INHALATION

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

### INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise NE PAS faire vomir

## INCENDIE

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

## ENTREPOSAGE

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais Garder sous clef Stocker dans un endroit bien ventilé

## ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

Ce document fournit les informations les plus complètes sur la composition, le danger et les précautions d'emploi des ingrédients contenus dans les revêtements qui sont produits à partir de matériaux spécifiques à cette gamme de produits Valspar et mélangés conformément aux directives de Valspar. Les informations présentes sur ce document peuvent exagérer le nombre d'ingrédients contenus ainsi que les avertissements de sécurité et les précautions d'emploi pour le revêtement spécifique en question.

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Titanium dioxide	13463-67-7	0 - 35
Iron oxide (Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> )	1309-37-1	0 - 18
ACÉTATE DE N-BUTYLE	123-86-4	7 - 16
Barium sulfate	7727-43-7	0 - 17
Raw umber	12713-03-0	0 - 15
Copper phthalocyanine monochloride	12239-87-1	0 - 11
C.I. Pigment Green 7	1328-53-6	0 - 9
Carbon black	1333-86-4	5 - 10
Xylenes	1330-20-7	0.7 - 3
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	112-07-2	0 - 4
Manganese dioxide	1313-13-9	0 - 3
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	64742-95-6	1 - 3
Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate	41556-26-7	0.4 - 0.9
Ethylbenzene	100-41-4	0.1 - 0.6
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	95-63-6	0 - 0.6
Quartz	14808-60-7	0 - 0.4
Methyl Sebacate	82919-37-7	0.1 - 0.3
2-Butanone, oxime	96-29-7	0.1 - 0.3
Calcium 2-ethylhexanoate	136-51-6	0 - 0.2

## Section 4 : PREMIERS SOINS

### PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

#### Contact avec la peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### INHALATION

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

#### INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise NE PAS faire vomir

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Propriétés d'inflammabilité** Liquide inflammable.

**Point d'éclair** 81 °F / 27 °C

**Limite supérieure d'inflammabilité:** Aucun renseignement disponible

**Limite inférieure d'inflammabilité** Aucun renseignement disponible

**Température d'auto-inflammation** Aucun renseignement disponible

#### Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible.

#### Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau puissant

**Produits de combustion dangereux** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### **Dangers spécifiques du produit**

La combustion produit une fumée épaisse. Un feu peut produire des gaz irritants et/ou toxiques. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Matière spontanément inflammable. Risque d'auto-allumage des chiffons de nettoyage, des essuie-tout, etc. Les matériaux contaminés doivent être trempés dans l'eau et placés dans un contenant métallique fermé avant leur élimination. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### **Équipement de protection particulier pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

### **Précautions personnelles**

Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### **Précautions environnementales**

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Si le produit contamine des lacs, des rivières ou des eaux usées, veuillez en informer les autorités appropriées conformément à la réglementation locale. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

### **Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

### **Méthodes de nettoyage**

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyants aux solvants. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination.

## **Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

### **Conseils généraux**

Les personnes avec des antécédents d'asthme, d'allergies, de troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être exposées à un procédé dans lequel ce produit est utilisé. L'examen de la fonction respiratoire doit être effectué régulièrement chez les personnes qui vaporisent ce produit.

### **Conseils sur la manutention sécuritaire**

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Les opérateurs doivent porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les planchers doivent être de type conducteur. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Risque d'auto-allumage des chiffons de nettoyage, des essuie-tout, etc. Les matériaux contaminés doivent être trempés dans l'eau et placés dans un contenant métallique fermé avant leur élimination.

### **Considérations générales sur l'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

### Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives relatives à l'exposition

#### Limites d'exposition

Si S\* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	British Columbia	TWA - Ontario	Quebec	OSHA PEL
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust
Iron oxide (Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> ) 1309-37-1	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> fume TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction
ACÉTATE DE N-BUTYLE 123-86-4	STEL: 200 ppm TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m <sup>3</sup> STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm	TWA: 150 ppm STEL: 200 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m <sup>3</sup> STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m <sup>3</sup>
Barium sulfate 7727-43-7	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> inhalable fraction, particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction
Raw umber 12713-03-0					TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup> Mn
Copper phthalocyanine monochloride 12239-87-1	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> Cu dust and mist					
C.I. Pigment Green 7 1328-53-6	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> Cu dust and mist					
Carbon black 1333-86-4	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Xylenes 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup>
Ethylene glycol monobutyl ether acetate 112-07-2	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm TWA: 131 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm		
Manganese dioxide 1313-13-9	TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> Mn TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Mn	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Adverse reproductive effect	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup> Mn
Ethylbenzene 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup>
Benzene, 1,2,4-trimethyl- 95-63-6	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm TWA: 123 mg/m <sup>3</sup>	

Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: (30)/( %SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA total dust TWA: (250)/( %SiO <sub>2</sub> + 5) mppcf TWA respirable fraction TWA: (10)/( %SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction
----------------------	---	------------------------------	------------------------------	-----------------------------	----------------------------	---

### Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection à fermeture étanche.

#### Protection des mains

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

#### Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements antistatiques de fibres naturelles ou de fibres synthétiques qui résistent aux températures élevées. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

En cas d'exposition au brouillard, à la pulvérisation ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire et une tenue de protection individuelles appropriées

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés

#### Thermal Protection

Aucun renseignement disponible

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aucun renseignement disponible
Odeur	Solvant
Couleur	Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Valeur du pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	56 °C / 133 °F
Point d'éclair	27 °C / 81 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air	

Code du produit LIC30SERIES

PAGE 6 / 13

WPNA - CANADA WHMIS SDS

<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Density (lbs per US gallon)</b>	10.25
<b>Densité</b>	1.23
<b>Solubilité(s)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible

#### Autres informations

### Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Matières incompatibles</b>	Bases fortes. Agents oxydants forts. Acides forts. Acides. Hydrazine.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ). Chlorure d'hydrogène. Oxydes de soufre.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### **Contact avec les yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux

##### **Contact avec la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

##### **INGESTION**

Non applicable

##### **INHALATION**

Peut provoquer somnolence ou vertiges

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium dioxide	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
Iron oxide (Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> )	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
ACÉTATE DE N-BUTYLE	= 14.13 mg/kg ( Rat )	> 17600 mg/kg ( Rabbit )	= 390 ppm ( Rat ) 4 h
Barium sulfate	-	-	-
Raw umber	-	-	-
Copper phthalocyanine monochloride	-	-	-
C.I. Pigment Green 7	> 3000 mg/kg ( Rat )	-	-
Carbon black	-	-	-
Xylenes	= 3500 mg/kg ( Rat )	> 4350 mg/kg ( Rabbit )	= 29.08 mg/L ( Rat ) 4 h

Code du produit LIC30SERIES

PAGE 7 / 13

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Ethylene glycol monobutyl ether acetate	= 1600 mg/kg ( Rat )	= 1480 mg/kg ( Rabbit )	-
Manganese dioxide	= 9000 mg/kg ( Rat )	-	-
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	-	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	= 3400 ppm ( Rat ) 4 h
Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate	= 2615 mg/kg ( Rat )	-	-
Ethylbenzene	= 3500 mg/kg ( Rat )	= 15400 mg/kg ( Rabbit )	= 17.2 mg/L ( Rat ) 4 h
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	= 3280 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Quartz	= 500 mg/kg ( Rat )	-	-
Methyl Sebacate	-	-	-
2-Butanone, oxime	= 930 mg/kg ( Rat )	= 0.2 mg/kg ( Rabbit )	= 20 mg/L ( Rat ) 4 h
Calcium 2-ethylhexanoate	-	-	-

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée

**Sensibilisation respiratoire** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Non applicable

**Cancérogénicité** Peut provoquer le cancer

**Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** Peut provoquer somnolence ou vertiges

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** Non applicable

**Risque d'aspiration** Non applicable

### Cancérogénicité

Selon les données de l'IARC, Volume 93, aucune exposition importante aux particules primaires de dioxyde de titane due à leur emploi dans les peintures n'est susceptible de se produire, car le pigment est lié à d'autres matériaux. Selon les données de l'IARC, Volume 93, aucune exposition importante aux particules primaires de noir de carbone due à leur emploi dans les peintures n'est susceptible de se produire, car le pigment est lié à d'autres matériaux.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide		Group 2B		X
Carbon black	A3	Group 2B		X
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	A3			
Ethylbenzene	A3	Group 2B		X
Quartz	A2	Group 1	Known	X

### **ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

### **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

### **NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérogène connu

### **OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

## Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Précautions environnementales Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

**Code du produit LIC30SERIES**

PAGE 8 / 13

WPNA - CANADA WHMIS SDS



Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Titanium dioxide	-	-	-
Iron oxide (Fe2O3)	-	-	-
ACÉTATE DE N-BUTYLE	= 674.7 mg/L <i>Desmodesmus subspicatus</i> 72 h EC50	= 100 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50 17 - 19 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50	-
Barium sulfate	-	-	-
Raw umber	-	-	-
Copper phthalocyanine monochloride	-	-	-
C.I. Pigment Green 7	-	= 752.4 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50	-
Carbon black	-	-	-
Xylenes	-	7.711 - 9.591 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50 23.53 - 29.97 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50 = 780 mg/L <i>Cyprinus carpio</i> 96h LC50 > 780 mg/L <i>Cyprinus carpio</i> 96h LC50 30.26 - 40.75 mg/L <i>Poecilia reticulata</i> 96h LC50 = 19 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50 = 13.4 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50 2.661 - 4.093 mg/L <i>Oncorhynchus mykiss</i> 96h LC50 13.5 - 17.3 mg/L <i>Oncorhynchus mykiss</i> 96h LC50 13.1 - 16.5 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50	= 0.6 mg/L <i>Gammarus lacustris</i> 48h LC50 = 3.82 mg/L water flea 48h EC50
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	> 500 mg/L <i>Desmodesmus subspicatus</i> 72 h EC50	-	= 37 mg/L <i>Daphnia magna</i> 48h EC50
Manganese dioxide	-	-	-
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	-	= 9.22 mg/L <i>Oncorhynchus mykiss</i> 96h LC50	= 6.14 mg/L <i>Daphnia magna</i> 48h EC50
Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate	-	= 0.97 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50	-
Ethylbenzene	1.7 - 7.6 mg/L <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 96 h EC50 > 438 mg/L <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 96 h EC50 2.6 - 11.3 mg/L <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 72 h EC50 = 4.6 mg/L <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 72 h EC50	9.1 - 15.6 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50 = 9.6 mg/L <i>Poecilia reticulata</i> 96h LC50 = 32 mg/L <i>Lepomis macrochirus</i> 96h LC50 7.55 - 11 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50 = 4.2 mg/L <i>Oncorhynchus mykiss</i> 96h LC50 11.0 - 18.0 mg/L <i>Oncorhynchus mykiss</i> 96h LC50	1.8 - 2.4 mg/L <i>Daphnia magna</i> 48h EC50
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	-	7.19 - 8.28 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50 = 7.72 mg/L <i>Pimephales promelas</i> 96h LC50	= 6.14 mg/L <i>Daphnia magna</i> 48h EC50
Quartz	-	-	-
Methyl Sebacate	-	-	-

2-Butanone, oxime	= 83 mg/L Desmodosmus subspicatus 72 h EC50	777 - 914 mg/L Pimephales promelas 96h LC50 = 760 mg/L Poecilia reticulata 96h LC50	= 750 mg/L Daphnia magna 48h EC50
Calcium 2-ethylhexanoate	-	-	-

**Persistance et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de répartition (n-octanol/eau)
Titanium dioxide	-
Iron oxide (Fe2O3)	-
ACÉTATE DE N-BUTYLE	1.81
Barium sulfate	-
Raw umber	-
Copper phthalocyanine monochloride	-
C.I. Pigment Green 7	-
Carbon black	-
Xylenes	3.15
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	1.51
Manganese dioxide	0
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	-
Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl) sebacate	0.37
Ethylbenzene	3.118
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	3.63
Quartz	-
Methyl Sebacate	-
2-Butanone, oxime	0.65
Calcium 2-ethylhexanoate	-

### Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets de résidus/produits inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

**Emballages contaminés** Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

### Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ID/ONU	TMD	IMDG	IATA
	UN1263	UN1263	UN1263
Nom officiel d'expédition	Peinture	Peinture	Peinture
Classe de danger	3	3	3
Groupe d'emballage	III	III	III
Danger pour l'environnement	Non applicable		
Dispositions particulières		163, 223, 955	A3, A72
Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC		EmS-N° F-E, S-E	Aucun renseignement disponible

### Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Inventaires internationaux

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**DSL** - Liste intérieure des substances pour le Canada

Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

Code du produit LIC30SERIES

PAGE 10 / 13

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

**Classe de dangers du SIMDUT**

B2 - Liquide inflammable  
 D2A - Matières très toxiques  
 D2B - Matières toxiques



Nom chimique	Canada - 2013 NPRI (National Pollutant Release Inventory)
ACÉTATE DE N-BUTYLE	Part 5, Individual Substances
Raw umber	Part 1, Group A Substance
Copper phthalocyanine monochloride	Part 1, Group A Substance
C.I. Pigment Green 7	Part 1, Group A Substance
Xylenes	Part 1, Group A Substance Part 5, Isomer Groups
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	Part 5, Other Groups and Mixtures
Manganese dioxide	Part 1, Group A Substance
Solvent naphtha, petroleum, light aromatic	Part 5, Other Groups and Mixtures
Ethylbenzene	Part 1, Group A Substance
Benzene, 1,2,4-trimethyl-	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances

**SGH - Classification**

Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage**



Mot indicateur

**DANGER**

**MENTIONS DE DANGER**

Liquide et vapeurs inflammables  
 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
 Peut provoquer une allergie cutanée  
 Peut provoquer le cancer  
 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus  
 Peut provoquer somnolence ou vertiges

**PRÉVENTION**

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

## INTERVENTION

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

### Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

### INHALATION

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

### INGESTION

NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### INCENDIE

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction.

## ENTREPOSAGE

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

## ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

## DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS (DNCA)

Non applicable.

## AUTRES DANGERS

Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques. matière spontanément inflammable. Risque d'auto-allumage des chiffons de nettoyage, des essuie-tout, etc. Les matériaux contaminés doivent être trempés dans l'eau et placés dans un contenant métallique fermé avant leur élimination.

**TOXICITÉ AIGUË INCONNUE** 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### HMIS

Risques pour la santé 2\*

\* = Danger chronique pour la santé

Inflammabilité 3

Dangers physiques 0

PROTECTION INDIVIDUELLE X

### Adresse du fournisseur

Valspar Coatings  
701 Shiloh Rd.  
Garland, TX 75042  
972-276-5181

Préparée par Intendance de produit

Date de révision 29-janv.-2016

Note de révision Aucun renseignement disponible

Code du produit LIC30SERIES

PAGE 12 / 13

WPNA - CANADA WHMIS SDS

**Avis de non-responsabilité**

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

**Fin de la fiche signalétique**